

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS COMPARES
AU 31 MARS 2017

(unité : en 1000 DT)

LIBELLES	1er	1er	au	au	au	Variations Mars 2017 / Mars 2016
	Trimestre 2017	Trimestre 2016 **	31.03.2017	31.03.2016 **	31.12.2016	
1- Produits d'exploitation bancaire	172 512	152 335	172 512	152 335	669 482	13,2%
a- Intérêts	130 647	120 262	130 647	120 262	511 646	8,6%
b- Commissions en produits	17 304	15 150	17 304	15 150	69 207	14,2%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial **	6 651	3 632	6 651	3 632	53 515	83,1%
d- Revenus du portefeuille d'investissement **	17 910	13 291	17 910	13 291	35 114	34,8%
2- Charges d'exploitation bancaire	82 478	68 583	82 478	68 583	296 020	20,3%
a- Intérêts encourus	82 132	68 227	82 132	68 227	292 753	20,4%
b- Commissions encourues	346	356	346	356	3 267	-2,8%
3- Produit net bancaire	90 034	83 752	90 034	83 752	373 462	7,5%
4- Autres produits d'exploitation	145	137	145	137	565	5,8%
5- Charges opératoires, dont :	50 686	47 720	50 686	47 720	200 640	6,2%
a- Frais du personnel	41 344	38 993	41 344	38 993	164 511	6,0%
b- Charges Générales d'exploitation	8 019	7 111	8 019	7 111	30 971	12,8%
6- Structure du portefeuille			1 381 608	1 124 523	1 348 007	22,9%
a- Portefeuille titres-commercial **			44 399	63 276	714 956	-29,8%
b- Portefeuille d'investissement **			1 337 209	1 061 247	633 051	26,0%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan			7 730 966	6 731 671	7 286 380	14,8%
8- Encours des dépôts, dont :			6 683 321	6 085 583	6 946 257	9,8%
a- Dépôts à vue			1 630 731	1 612 090	1 783 648	1,2%
b- Dépôts d'épargne			2 272 760	2 141 438	2 258 374	6,1%
9- Emprunts et ressources spéciales			464 914	297 662	426 736	56,2%
10- Capitaux Propres *			761 640	622 145	636 854	22,4%

* Compte non tenu du résultat de la période

** Chiffres 2016 retraités pour les besoins de comparabilité



NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS **DE LA BNA ARRETES AU 31 MARS 2017**

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2017

Les indicateurs arrêtés au 31 Mars 2017 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêtés, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2016 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 31.03.2017 et au 31.03.2016 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2017

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint **7.731** millions de dinars au 31.03.2017 contre **6.732** millions de dinars au 31.03.2016, enregistrant ainsi une augmentation de **14,8%**.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Mars 2016 et Mars 2017 une augmentation de **598** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **9,8%**.

- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **172** millions de dinars au 31.03.2017 contre **152** millions de dinars au 31.03.2016, enregistrant une augmentation de **20** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **13,2%**.

- Les charges d'exploitation bancaire ont, par la même, enregistré une augmentation de **14** millions de dinars, en passant de **68** millions de dinars au 31.03.2016 à **82** millions de dinars au 31.03.2017, soit un taux d'accroissement de **20,3%**.

- Le produit net bancaire s'est établi à **90** millions de dinars au 31.03.2017 contre **84** millions de dinars au 31.03.2016, enregistrant ainsi une augmentation de **7,5%**.

- Le montant total des charges opératoires a progressé de **6,2%** entre Mars 2016 et Mars 2017.

NB :

Il est à préciser que ces indicateurs ne tiennent pas compte de la contribution au fonds de garantie des dépôts, prévue par le décret gouvernemental N°2017-268 du 1^{er} février 2017.